

Communiqué de Presse

Paris, le 6 mai 2020

NEVERS AGGLOMÉRATION, KEOLIS, ACTOLL, VISA ET CIC LANCENT UN SERVICE DE PAIEMENT SANS CONTACT INNOVANT DANS LES TRANSPORTS URBAINS

- A partir du 11 mai 2020, Keolis déploiera à Nevers, au sein du réseau de transport urbain *Taneo*, une solution de paiement sans contact à bord des bus. Le service est compatible avec toutes les banques et les cartes de paiement sans contact affiliées à Visa et Mastercard.
- Ce nouveau service favorisera l'accès au réseau de transport en commun *Taneo*, tant pour les habitants que pour les voyageurs et visiteurs occasionnels.
- Prévu initialement avec le lancement de la billettique, le déploiement de ce service a été avancé grâce aux efforts de l'ensemble des partenaires. Il permettra aux passagers de payer leur voyage et de palier l'impossibilité de vente de billets à bord du fait de la situation actuelle liée au COVID-19.

Le paiement sans contact au valideur, un parcours client simple et intuitif

Comment ça marche ?

Il suffit de monter à bord et de présenter sa carte de paiement sans contact sur le valideur, comme n'importe quel autre titre de transport.

En cas de voyages à plusieurs, il est possible de choisir un nombre supérieur de passagers en cliquant sur l'écran.

Une fois le paiement accepté, le valideur ne délivre pas de ticket. La carte de paiement tient lieu de titre de transport et permet d'emprunter le réseau pendant une heure en présentant la carte de paiement sur le valideur à chaque nouvelle montée dans un bus.

Le prix payé est identique à celui du ticket vendu habituellement par le conducteur, soit 1,25 €.

En cas de contrôle, une simple présentation de la carte de paiement sans contact du client sur le terminal mobile de l'agent vérificateur permet de justifier le droit au voyage.

Les clients peuvent consulter leur historique d'achat de façon simplifiée et sécurisée en se rendant sur le site internet eboutique.taneo-bus.fr.

Le service est proposé dans l'ensemble des bus du réseau à l'exception des véhicules légers de transport à la demande.

Les avantages ?

Conçu en complément des autres titres de transport (tickets, abonnements), les avantages de ce nouveau service sont nombreux :



**Simplicité d'accès
au transport public**



Gain de temps



**Fluidité et
ponctualité du réseau**

Les conducteurs n'ont plus
besoin de manipuler de la
monnaie et vendre des tickets :
meilleure ponctualité.



**Démarche
éco-responsable**

Plus de ticket papier :
dématérialisation du titre de
transport.

Il est à noter que d'autres nouveautés facilitant l'achat du titre de transport arriveront prochainement avec le lancement de la nouvelle billettique au mois de juin.

Nevers Agglomération devient ainsi pionnière dans le déploiement des services innovants pour les voyageurs en proposant un service absent de la plupart des villes et des grandes métropoles.

*« Keolis accompagne notre volonté de moderniser le réseau et prend en compte l'axe d'innovation suivi par Nevers Agglomération. Je me réjouis donc que plusieurs offres digitales soient déployées et qu'elles contribuent ainsi, d'une part, à renforcer le positionnement de Nevers Agglomération en tant que territoire innovant et intelligent et, d'autre part, à ce que notre mobilité et notre réseau entrent dans une ère nouvelle » souligne **Denis Thuriot, Président de Nevers Agglomération.***

Keolis, partenaire de référence des territoires en transformation

*« Avec ce lancement, Keolis démontre sa capacité à décliner les solutions les plus innovantes au service des voyageurs sur tous les territoires tout en cherchant à rendre le transport public facile et pratique » déclare **Frédéric Baverez, Directeur Exécutif France de Keolis.***

ACTOLL simplifie la mobilité

Conçue par la société **ACTOLL**, la solution billettique T-Smart a été pensée pour concentrer dans une solution unique l'utilisation de tous supports.

*« Avec le lancement du paiement sans contact, ACTOLL confirme son offre de billettique moderne en mettant à la portée des réseaux une solution efficace et innovante pour simplifier l'accès aux transports » précise **Liborio Panzarella, Président d'ACTOLL.***

Visa améliore l'expérience voyageur et soutient la transformation numérique des villes grâce à des paiements faciles, sûrs et sécurisés.

En lançant cette technologie de paiement sans contact dans les transports, Nevers rejoint d'autres villes pionnières en France et dans le monde comme Dijon, Lyon, Singapour, Madrid

ou New York. Cette solution permet aux voyageurs d'éviter les longues files d'attente pour prendre un ticket aux distributeurs automatiques.

« Alors que les villes en France et dans le monde sont confrontées à de nouvelles réalités, le besoin de disposer de moyens de transport sûrs et sécurisés n'a jamais été aussi important. Nous sommes fiers d'accompagner Nevers pour intégrer les paiements digitaux dans son système de transport public. Plus que jamais, notre objectif est que les technologies que nous développons facilitent le quotidien des personnes et rendent leur vie plus simple. Visa travaille avec les opérateurs de transport en commun et les municipalités pour résoudre l'un des grands défis mondiaux : aider des millions de personnes à travers le monde à accéder aux transports en commun de façon simple et faciliter la mobilité dans les villes » explique **Romain Boisson, Country Manager France chez Visa.**

CIC, l'innovation au service des clients et des territoires

De son côté, le CIC a apporté toute son expertise bancaire au service de ce lancement qui constitue une des toutes premières applications d'open payment en France.

À propos de Nevers Agglomération

Nevers Agglomération est le centre industriel et commercial du département et concentre près du tiers de la population nivernaise. Sa situation centrale, à 2 heures de Paris et de Clermont-Ferrand et à 3 heures de Lyon et de Dijon, sa qualité de vie avec un environnement préservé, en font un territoire apprécié et surtout un pôle majeur. Forte de ses multiples atouts, Nevers Agglomération permet à ses treize communes d'élaborer un projet commun de développement territorial. Son réseau de transports urbains, géré depuis douze ans par Keolis, peut, sur bien des points, se comparer à celui des villes de la strate démographique supérieure, avec une desserte fine et un haut niveau de service en termes de performance et d'efficacité (également pour les déplacements en horaires décalés), un service de transport à la demande et un service pour les personnes à mobilité réduite.

À propos de Keolis

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 15 pays et a réalisé, en 2019, un chiffre d'affaires de 6,6 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

À propos de Keolis Nevers

Keolis Nevers, filiale du Groupe Keolis, est l'opérateur choisi par Nevers Agglomération pour gérer le réseau Taneo jusqu'au 31 décembre 2025. Avec 84 collaborateurs directs et un parc de 42 véhicules, Keolis gère la Délégation de Service Public des transports urbains d'un réseau composée de 10 lignes régulières, d'un service de Transport à la Demande, d'un service dédié pour les personnes à mobilité réduite et d'un service de location Cycl'Agglo (vélos, vélos et trottinettes électriques). En 2019, le réseau enregistrait 3 295 000 voyages.

À propos de Visa Inc.

Visa Inc. (NYSE: V) est le leader mondial des paiements digitaux. Notre mission est de connecter le monde via le réseau de paiement le plus innovant, fiable et sécurisé du marché, permettant aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer. VisaNet, notre réseau de traitement mondial, permet un paiement fiable et sécurisé partout dans le monde et est capable de traiter plus de 65 000 transactions par seconde. L'innovation perpétuelle chez Visa est un catalyseur de croissance rapide pour le commerce connecté sur tous les terminaux, ainsi qu'un puissant vecteur pour un avenir sans espèce pour tous, partout. Alors que nous passons d'un monde matériel à un monde digital, Visa mobilise sa marque, ses produits, ses équipes, son réseau et sa taille pour redéfinir l'avenir du commerce.

Pour en savoir plus, consultez Visa.fr et [@Visa_Fr](https://twitter.com/Visa_Fr)

À propos de CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise dur trois en France, le CIC met à la disposition de ses clients un réseau français de près de 2 000 agences et 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 34 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Pour plus d'informations, visitez le site : www.cic.fr

À propos d'ACTOLL

Depuis sa création, ACTOLL développe des solutions innovantes au service de la mobilité dans les domaines du transport public et autoroutier. Leader dans les systèmes de paiement par carte bancaire dans le domaine autoroutier, ACTOLL a été pionnière dans le paiement sans contact à bord des bus, en réalisant une expérimentation sur le réseau de la ville de Grenoble dès 2015.

Aujourd'hui ACTOLL fournit non seulement les équipements billettiques mais aussi une chaîne monétique complète au travers de son offre SaaS certifiée «Service Provider Level 1 » à la norme PCI DSS 3.2.1.

ACTOLL accompagne ses clients depuis la réalisation des applications jusqu'à la fourniture de services haute disponibilité, leur exploitation 24/7 et la maintenance associée.

La solution T-Smart est déployée à ce jour sur une trentaine de réseaux en France (Métropole et Outre-Mer) pour des parcs allant de 5 à 300 véhicules.

T-Smart est la seule solution en France avec autant de références dans l'utilisation de la carte bancaire en tant que titre de transport avec les réseaux Linéad (Dreux), Amelys (Montargis), Car Jaune (St-Paul), Mobigo (Région Bourgogne), Taneo (Nevers) et bientôt Vbus (Vesoul) et Bibus (Brest).

Le symbole sans contact est une marque détenue et utilisée avec la permission d'EMVCo, LLC.

Contacts médias

Nevers Agglomération	Caroline Gaffet	cgaffet@agglo-nevers.fr	03 86 61 64 60
Keolis	Alexandre Poidevin	alexandre.poidevin@keolis.com	01 71 32 97 03
Keolis Nevers	Vivien Croix	vivien.croix@keolis.com	03 86 59 72 15
Visa	Agence Rumeur Publique	visa@rumeurpublique.fr	01 55 74 84 98
ACTOLL	Catherine Pierre	catherine.pierre@actoll.com	04 76 18 18 26
CIC	Frédéric Monot	frederic.monot@cic.fr	01 53 48 79 57